

## **Procédure d'inscription au transport scolaire (CIREST)**

Afin de traiter toute demande de transports scolaires (que ce soit une première demande ou une actualisation), tous les demandeurs devront obligatoirement fournir les documents suivants pendant la période des inscriptions aux transports scolaires de la CIREST (mois de mai, de juin, de juillet et d'août 2022) :

1. La demande de transports scolaires complétée (formulaire d'inscription en vigueur) téléchargeable en ligne (<https://cirest.montransportscolaire.net/transcol/web/>),
2. Une photo récente d'identité de l'enfant,
3. Une photocopie d'un justificatif d'adresse datant de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe) de la famille de l'élève demandeur,
4. Le cachet du nouvel établissement d'accueil (au dos du formulaire d'inscription) ou attestation d'inscription/certificat de scolarité à jour confortant la scolarisation de l'élève au sein d'un établissement durant la prochaine année scolaire.

Les inscriptions seront ouvertes au sein des bureaux des services de la SPL ESTIVAL.

Les familles d'élèves demandeurs pourront assurer leur **démarche en ligne ou sur le site physique** situé à l'adresse postale suivante : 15 RN2 Rivière des Roches 97412 Bras-Panon (pôle Cartes Scolaires).

Pour ce faire, elles seront tenues informées sous un délai raisonnable.

Vous remerciant de tenir compte de ces informations dans le cadre des prochaines périodes d'inscription au sein de votre établissement (desservi par les transports scolaires de la CIREST),

Contact : SPL ESTIVAL

15, RN 2

Rivière Des Roches

97412 BRAS-PANON

Fixe: 0262 925 340

Mobile: 0692 566 452

Fax: 0262 513 835